



Le Montnéal'ine

BULLETIN
Municipal
8^{ÈME} ÉDITION - JUIN 2024



mairiemontreal07110



mairie.montreal07@wanadoo.fr

Le Mot du Maire



Chers amis montréalais et montréalaises,

C'est toujours avec grand plaisir que je m'adresse à vous par l'intermédiaire de notre bulletin semestriel.

Nous essayons de vous apporter le maximum d'information au fil du temps, afin que vous soyez informés de la vie du village.

La période morose que nous traversons ne doit pas nous enfermer dans l'immobilisme, et soyez sûrs que tout le conseil œuvre pour apporter aux habitants le bien être qu'ils sont en droit de demander.

Ces six mois passés ont été plutôt calmes en ce qui concerne les projets en cours.

Le parcours du patrimoine devrait être mis en place au 3^{ème} trimestre 2024 car les études et fabrication des supports sont en cours d'élaboration.

La réfection du pont de Chadeyron est en étude également. Les travaux devraient être exécutés en fin d'année si les subventions du CEREMA et la DETR prévues sont notifiées.

Le remplacement des jeux d'enfants au Plot prend un peu de retard car nous attendons l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

La mise en place de la vidéo-protection, qui permettrait d'offrir à notre territoire une sécurité supplémentaire contre les vols ou dégradations diverses, attend la validation du conseil.

Pour tous ces projets, n'hésitez pas à venir me voir pour en parler, tenir compte de vos avis est important pour moi.

L'été approche avec son risque de canicule et de sécheresse. Je vous rappelle qu'il est obligatoire de débroussailler à 50 m autour de votre maison. Vous pouvez venir en mairie chercher les règles dans ce domaine. Une cellule du SDIS est opérationnelle sur le territoire pour vérifier le bon respect des obligations et si besoin sanctionner.

ATTENTION, l'amende peut être très importante.

Au cas où la canicule s'installerait, veillez à appliquer les conseils de sécurité recommandés.

En ce qui concerne les festivités à venir, la fête du village aura lieu le 20 juillet 2024 avec ses traditionnels feux d'artifice (sous réserve d'interdiction par la préfecture).

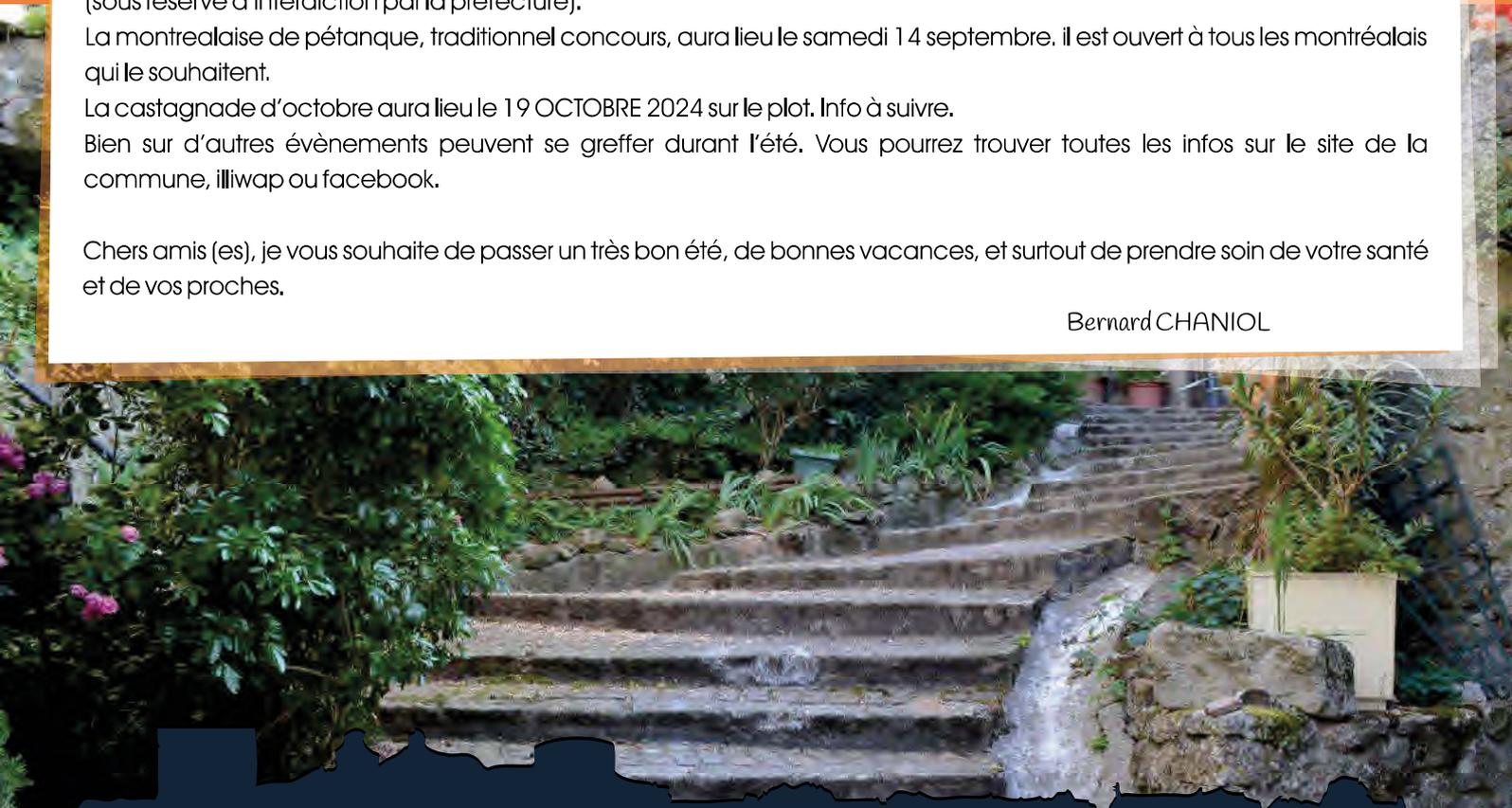
La montrealaise de pétanque, traditionnel concours, aura lieu le samedi 14 septembre, il est ouvert à tous les montréalais qui le souhaitent.

La castagnade d'octobre aura lieu le 19 OCTOBRE 2024 sur le plot. Info à suivre.

Bien sûr d'autres évènements peuvent se greffer durant l'été. Vous pourrez trouver toutes les infos sur le site de la commune, illiwap ou facebook.

Chers amis (es), je vous souhaite de passer un très bon été, de bonnes vacances, et surtout de prendre soin de votre santé et de vos proches.

Bernard CHANIOL



Budget 2024

Le budget 2024 a été approuvé le 11 avril dernier par le conseil municipal. Il présente une augmentation d'environ 8% par rapport à l'année précédente (pour la section de Fonctionnement). Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des coûts énergétiques et à la prévision de travaux de réfection de la voirie communale, une nécessité récurrente.

Le budget est disponible à la consultation au secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture.

L'autofinancement de la commune, qui représente la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, s'élève cette année à 206 540,21€. Cet autofinancement témoigne de la capacité de la commune à financer ses propres projets d'investissement sans avoir besoin de contracter de nouveaux emprunts.

LA FISCALITÉ :

En ce qui concerne la fiscalité, le Conseil Municipal a encore décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales, suite à la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives décidée par le parlement (+3,9% pour 2024, +7,1% en 2023 et +3,24% en 2022).

Ainsi, le taux de la taxe foncière reste à 26,64%, celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 58,08% et la nouvelle taxe d'habitation sur les résidences secondaires est fixée à 12,50%. Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 1 54 992€.

LES DOTATIONS DE L'ETAT :

Le montant des dotations de l'Etat est supérieur de 1% par rapport à celles de l'an dernier.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS INSCRITS SUR LE BUDGET 2024

- Création d'un parcours Patrimoine
- Installation de 4 bornes Incendie
- Réflexion pour pose d'un autre colombarium et création d'un jardin du souvenir
- Reliure de nos registres communaux afin de mieux les conserver

VOLET SOCIAL

• Les membres de la commission sociale sont prêts à vous aider et sont intervenus auprès de plusieurs concitoyens pour les déclarations d'impôt, l'accompagnement au montage de dossier retraite, instruction de dossiers APA, défense de dossier litigieux devant des commissions, conseils divers etc. N'hésitez pas à les contacter.

• Les fortes chaleurs appellent à la prudence, et surtout pour nos aînés. Nous invitons les plus fragiles en situation d'isolement à se faire connaître à la Mairie, comme chaque année. Cette démarche permettra de mettre en place une veille téléphonique.



• Un séjour dans un pays membre de l'Union Européenne de prévu ? Pensez à demander la Carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Elle facilite la prise en charge de vos soins médicaux en Europe, dispense de l'avance des frais. Elle atteste de vos droits à l'assurance maladie française. La CEAM peut être demandée gratuitement par toute personne rattachée à l'Assurance maladie, quelle que soit sa nationalité soit par le biais de votre compte AMELI, soit par courrier adressé à la CPAM de l'Ardèche 6, Avenue de l'Europe Unie BP 735 07007 PRIVAS Cedex.



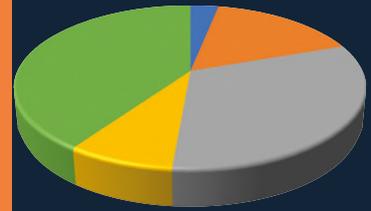
Inscription sur les listes électorales

2 solutions :

- soit passer avec votre Carte Nationale d'Identité à jour et un justificatif de domicile en Mairie remplir un formulaire
 - soit le compléter sur internet www.inscriptionelectorale.service-public.fr.
- Pensez à mettre à jour vos coordonnées, tout changement de situation

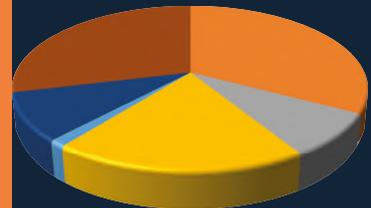


RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- 39 % **Excédent de fonctionnement**
- 3 % **Produits de service**
- 17 % **Dotations de l'état**
- 8 % **Revenus des immeubles**
- 32 % **Impôts et taxes**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- 29 % **Autofinancement**
- 33 % **Charges à caractère général**
- 7 % **Atténuation de produit (FNGIR)**
- 1 % **Charges financière et exceptionnelles**
- 20 % **Autres charges de gestion courante**
- 8 % **Charges de personnel**

DÉFINITIONS :

- **Excédent de fonctionnement reporté** = résultat de l'année n-1
- **Charges à caractère général** = toutes les dépenses courantes pour le bon fonctionnement de la commune (gaz, électricité, entretien et réparation des voies et réseaux, fêtes et cérémonies...)
- **Atténuation de produit** = fond de solidarité, ce montant de 51 000€ est reversé pour compenser les problèmes de trésorerie de certaines communes.
- **Autres charges de gestion courante** = frais d'écologie et cantine aux différentes écoles, contributions aux différents syndicats...
- **Autofinancement** = réserve restante entre les recettes et les dépenses de fonctionnement qui est basculée en investissement pour différents projets.

• On peut noter des recettes stables chaque année avec une augmentation de l'excédent reporté. On remarquera des dépenses stables chaque année

1 an

LE BISTROT DU PLATANE

Bar - Restaurant

Les gérants Laura et Bastien vous accueillent depuis maintenant 1 an au cœur du village !

Le Bistrot propose une salle de restauration lumineuse et spacieuse, une terrasse à la vue dégagée et une salle de jeux. Une épicerie et un service de dépôt de pain sont en place.

Allez vite découvrir ou redécouvrir les lieux !

TRAVAUX DÉCISIONS PROJETS

- Maison « Ladet » : Le projet suit son cours. Le CAUE prépare un avant-projet qui nous sera soumis. ARDECHE HABITAT se positionnera ensuite sur sa participation ou non.

- La réfection de la chaussée est programmée entre la Croix des Ginestes et la Croix des Blaches – Quartier Serrou. D'autres travaux de voirie sont à l'étude.

- Les travaux du City Parc : Un caniveau a été rajouté afin de drainer au mieux.

- PLUI : La rédaction du plan local d'urbanisme intercommunal suit son cours.

Le PADD (Plan d'Aménagement et Développement Durable) a été établi par le cabinet d'étude ALPICITE et sera présenté courant juin à tous les maires.

Il est à noter que les plans des zones urbanisables dans l'avenir ont été élaborés par les services de l'état, tout comme les « dents creuses » qui pourraient devenir/rester constructibles. Les plans sont disponibles en mairie.

A partir de fin AOÛT 2024, les permis déposés en dehors des futures zones constructibles précitées ne seront pas instruits. Seuls ceux dans la future zone urbanisable et les dents creuses seront étudiés par la DDT (Direction Départementale des Territoires).

- Le local commercial de Bellevue s'est libéré. La mairie étudie les différentes propositions.

- Frais d'écolage : Montréal, n'ayant pas d'école, participe financièrement aux frais de fonctionnement des écoles où les enfants de la commune sont scolarisés. Pour l'année scolaire 2023/2024, la commune de Laurac-en-Vivarais accueille 28 enfants dont 15 à l'école publique « Les Platanes » pour une subvention allouée de 19 500,00 € et 13 élèves à l'école privée « Frère Serdieu » pour un montant versé de 16 900,00€.

La participation est établie également pour 1 élève scolarisé sur Largentière et 1 Montréalais sur la commune d'Uzer.

- Transfert de Compétences Assainissement au SEBA Via la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE LIGNE.

La loi oblige le transfert de notre compétence assainissement dès 2026 vers la Communauté de Communes du Val de Ligne qui transmettra ensuite cette mission au SEBA. Notre budget annexe Assainissement a donc vocation à disparaître. Les tarifs de contrôle d'assainissement étant différents entre les deux structures, la Commune de Montréal encourage ses administrés à faire contrôler leurs installations (hors réseau collectif) rapidement.

- Le parcours historique avec l'aide de Daphné MICHELAS de France Bleue/France 3 sera mis en place dès la validation des Architectes des Bâtiments de France. Riche en informations, il sera disponible en version anglaise grâce à un QR-code. Plusieurs points stratégiques seront à découvrir.

- La redevance « Assainissement collectif 2024 » n'augmentera pas. Dès cette année, le paiement de vos factures sera possible via internet.

Nous rappelons que tous les 10 ans maximums, un contrôle de l'assainissement « non collectif » doit avoir lieu. Un rendez-vous doit être pris en mairie, afin que l'agent municipal effectue la visite (80€/visite et 60€/contre visite).

En cas de vente d'un bien relié à l'assainissement collectif, un contrôle est fortement recommandé, voir obligé par les notaires.

- Un composteur est à votre disposition derrière les containers à papiers et verres, au niveau du parking sur la droite à la sortie du village en direction de Sanilhac.

- **INAUGURATION DE LA VOIE VERTE.**

Le tronçon UZER/LE GINESTET a été inauguré le 30 mai 2024. Vous pouvez dès à présent utiliser cette portion pour votre plus grand plaisir. Un viaduc et un tunnel éclairé font le charme de ce tracé qui par la suite vous emmènera à LARGENTIERE.



SITE INTERNET

www.montreal-ardeche.fr

• Vous pouvez consulter des informations pratiques, l'actualité, les comptes-rendus des conseils municipaux, les manifestations, les associations... Vous trouverez aussi les différents artisans et entreprises présents sur la commune.

• **Illiwap** : Pour suivre l'actualité de la commune téléchargez cette application gratuite qui diffuse toutes les informations. Pensez à la mettre à jour régulièrement pour ne pas perdre les notifications.

Service aux habitants :

Découvrez le salon de coiffure itinérant **L'HAIR DU TEMPS POUR SOI**. Sur rendez-vous, les mardis sur la place du Plot.

Contact : **06.17.62.41.81**

Etat Civil

DÉCÈS :

• Nadine VERKLER,
le 05.03.2024 -
Chemin de Brousse

• Jacques
VANHONACKER,
le 17.04.2024 - Route
de Ruoms

MARIAGE SUR LA COMMUNE DE LAURAC :

• Mathilde GUIGNARD
et Sylvain BOYER,
le 15.06.2024 - Les
Plantades

PACS :

• Virginie DELAMARE et
Arnaud PANSIER,
le 23.02.2024 - Les
Plantades

Rétro Photo

COLLECTE d'images, de documents du passé sur notre Village

Venez partager vos trésors sur Montréal afin de constituer un fond d'images représentatif de la richesse et de la diversité des lieux et des coutumes.

Ils seront numérisés avec soin en mairie afin d'être mis en avant lors d'une prochaine exposition.



A Venir ...

Marché

► La 5ème Edition du Marché des Producteurs & Créateurs locaux sera lancée le mercredi 10 juillet. Une trentaine d'exposants présenteront leurs produits tous les mercredis de 17h à 21h sur la Place du Plot, au centre du Village. Venez nombreux !

Feu d'Artifice

► Le célèbre feu d'artifice sera tiré le samedi 20 juillet sous réserve de l'accord préfectoral. La soirée sera organisée par le Club Culture et Loisirs.

Fête

► La Fête de l'automne avec Castagnade se déroulera le samedi 19 octobre 2024.



Le Mot des ASSOCIATIONS

RAIDLINK'S 07

Organisé par les le Raid O Féminin, alliant VTT, Trail et course d'orientation version féminine et en famille s'est tenu le 26 mai 2024 avec plus de 60 équipes.



Le 5 mai dernier, la Team VTT pour les Nuls a récidivé avec sa rando VTT, rassemblant pas moins de 265 courageux sportifs du dimanche !!! Les parcours proposés étaient au nombre de 4 dont un pensé pour les plus jeunes.

C'était l'occasion pour la Team de faire déguster aux participants (majeurs) sa Bikette, une bière artisanale brassée par ses membres à La Brasserie Des Rieux à Voguè.

Passant entre les gouttes du mois de mai, ce fut encore une belle réussite, et nous sommes fiers de pouvoir compter sur toute une équipe de joyeux vététistes pour arriver à ce résultat, alors rendez-vous à l'année prochaine pour de nouveaux parcours toujours aussi plaisants



Le Mot du Club Culture & Loisirs :

Nous sommes un petit groupe de bénévoles volontaires qui formons le Club Culture et Loisirs de Montréal.

Notre volonté est d'animer le village en proposant diverses manifestations comme Halloween, la rôtie de châtaignes en accord avec la mairie, vide grenier...

Notre prochaine manifestation est le 8 juin pour un vide grenier.

Et notre grande fête du 20 juillet avec concours de pétanque sono et n'oublions le fameux feu d'artifice.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 14 septembre à 10h30. Venez nombreux nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur pour continuer à animer ce joli village.





Samedi 6 janvier dernier, l'Equipe Municipale vous réunissait pour les traditionnels Vœux à la population. Après un retour sur les projets et réalisations, le temps était venu de vous souhaiter une année porteuse d'espoir.

1er Mai

Lors de leur traditionnelle sortie annuelle, le Club des Vieux Boulons Lablachérois a fait une pause dans le village. Plus de 100 voitures ont pu être admirées et quelques 2 roues bravant la grisaille et les gouttes ! Merci à eux pour ce moment d'antan !



Les moments contés

Toujours très appréciés.

Le 17 février dernier, petits et grands se sont retrouvés dans la partie « enfant-ado » de la bibliothèque pour un après-midi contes, « Etoffes » Histoires de Fil de Soie, clôturé par des crêpes gourmandes.

Pour la 2ème année la balade contée s'est déroulée le 4 mai autour du village. Une parenthèse alliant détente, découverte et légèreté.

Merci à Marie-Aimée et Jean-Paul SOBIK pour leur dévouement au profit de la Bibliothèque du village.

Le Rendez-vous est pris pour le 1er week-end de mai 2025 !



Cérémonie du 8 Mai

« C'est l'hommage d'un village, A ses Enfants sacrifiés,
C'est l'hommage d'un peuple entier, Aux Soldats de la Liberté,
L'hommage de l'humanité, A ceux qui sont Morts pour la PAIX »
» Extrait de R. Laosse

Roger AURIOL 26 ans, Roger TOURVIELLE 26 ans, Adrien FAYOLLE 32 ans et Paul DURAND 39 ans ont perdu la vie pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Lors de la cérémonie, Bernard CHANIOL, maire et Fabienne MANENT, 1ère adjointe ont procédé aux discours officiels et au dépôt de gerbe au pied du monument aux Morts.



Fête de la Randonnée

En partenariat avec l'Office de Tourisme du Val de Ligne, la communauté de communes, les communes environnantes et le club Culture et Loisirs, la commune a accueilli le Dimanche 19 mai, la **Fête de la Randonnée**. Sous un soleil magnifique, pas moins de 170 randonneurs novices et confirmés ont arpenté les sentiers pour se retrouver sur la Place du Plot à 12h. Il y en avait pour tous les goûts !

Balade culturelle sur l'histoire du village, Moment conté dans les pierres du villages, Circuit en VTT avec la Team VTT pour les Nuls, initiation aux vtt électriques avec Elsa GOURAUD, découverte de la trottinette électrique, course d'orientation, labyrinthe, balade à poneys, jeux en bois... le tout en musique avec Vocastreet. Artisans créateurs et producteurs locaux étaient présents





Lors de cette journée, un concours photo était organisé en lien avec le thème de la journée « La main de l'homme sur le paysage ». Les photos reçues seront exposées cet été. Nature, patrimoine, pierres, ... elles sont toutes le reflet de notre village. N'hésitez pas à venir les découvrir.



Photo retenue par le Jury pour le 1er prix

MONTREAL de FRANCE et d'EUROPE



De gauche à droite :

- Bernard CHANIOL maire de MONTREAL D'ARDECHE,
- Patrick DUFOUR maire de MONTREAL LA CLUSE (Ain),
- Bernard BREIL maire de MONTREAL DE L'AUDE,
- Martin SCHMITT maire de MONREAL en ALLEMAGNE,
- Michel GCHWEINDER maire de MONTREAL DE LYONNE,
- Didier LAFFITE maire de MONTREAL LES SOURCES (Drôme),
- Gérard BEZERRA maire de MONTREAL DU GERS

Un grand merci à Jean-Paul SOBIK d'avoir organisé la boucle de randonnée depuis Montréal qui fut très appréciée des plus de 50 participants qu'il a guidés.

Centre équestre des Esses



Le centre équestre des Esses a ouvert ses portes au public en 2023.

Des concours y sont organisés régulièrement, les plus marquants étant le championnat bi-départemental Drôme-Ardèche ayant eu lieu le week-end de Pâques, avec plus de 750 partants sur 4 jours, et un concours national le 20 avril avec, là encore, pas moins de 480 départs, ouvert aux plus jeunes puisque les hauteurs de sauts commencent à 60cm pour finir à 1m40 pour les cavaliers les plus aguerris.

Le prochain événement marquant sera un concours club et poney organisé le 20 octobre prochain. La structure d'accueil est un centre de formation professionnel accueillant petit et grand souhaitant pratiquer un sport au contact des chevaux. Les inscriptions pour la rentrée 2024 peuvent se faire dès la fin du mois de juin.

Contact : Damien CHAMBON au **06 07 45 15 51**

L'association des MONTREAL DE FRANCE a été créée en 1966. Elle a pour but le développement des relations avec les communes portant le nom de MONTREAL, tant dans le domaine culturel, sportif, qu'associatif. Actuellement 7 communes françaises et 1 allemande sont adhérentes à l'association.

La présidence de l'association est sujette à un roulement biannuel.

Les rencontres se font sur un cycle bien défini. En 2023, nous sommes allés à MONREAL EIFFEL en Allemagne, 2024, se fut MONTREAL de L'AUDE où nous avons été reçus chaleureusement comme dans toutes nos rencontres.

2025 se fera à MONTREAL LA CLUSE (Ain) au mois de septembre. S'en suivra MONTREAL LES SOURCES (Drôme) en 2026, MONTREAL D'ARDECHE en 2027, MONTREAL DU GERS en 2028 et MONTREAL D'YONNE en 2029.

Je vous invite à vous joindre à nous pour les prochaines éditions.

Echanges, lien social, gastronomie, visites assurent à ces rencontres d'être festives et solidaires.



NUMÉROS UTILES EN CAS D'URGENCE

Information Coronavirus Covid-19 : 0 800 130 000

SAMU : 15 / Police Secours : 17 / Pompiers : 18

Urgences sanitaires : 112

Urgences personnes sourdes et malentendantes : 114

Centre Antipoison : 04.72.11.69.11

Urgence sociale (Samu social) : 115

Urgence sociale (Enfance maltraitée) : 119

Permanence des soins ambulatoires : 116 117

Alerte Attentat – Alerte Enlèvement : 197

Violences Femmes : 3919

Gendarmerie Largentière : 04.75.39.12.01

Préfecture de l'Ardèche : 04.75.64.03.39

Conseil Départemental : 04.75.66.77.97

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PORTAIL
DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](#)



MAIRIE 42, impasse de la Mairie
07110 MONTRÉAL -
Tél 04 75 39 11 70

Pour rappel, retrouvez les comptes-rendus conseils municipaux sur le site internet de la mairie.

OUVERTURE

Le lundi et vendredi : 09h à 13h
Mardi et Jeudi : 13h à 17h.

Le Maire vous accueille sur rendez-vous.



DÉCHETTERIE de Largentière :

Du 1^{er} juillet au 2 septembre 2024,
la déchetterie de Largentière sera ouverte du lundi au samedi, les matins de 9h à 12h.



BIBLIOTHÈQUE La bibliothèque de Montréal est ouverte aux personnes de la commune mais aussi aux personnes extérieures, aux vacanciers...

N'hésitez pas à venir découvrir le lieu avec le nouvel espace « petit-enfant-ado » revu au goût du jour. Et pourquoi pas, rejoindre le groupe de bénévoles !

Justement de l'aide est recherchée !!!